

477782-2026 - Състезателна процедура

Франция – Печатни и други, свързани с печата услуги – PRESTATIONS D'IMPRESSION OFFSET SUR MACHINES ROTATIVES POUR LE COMPTE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

OJ S 131/2026 10/07/2026

Обявление за поръчка или концесия – стандартен режим

Услуги

1. Купувач

1.1. Купувач

Официално наименование: Musée du Louvre

Електронна поща: sarah.jeldi@louvre.fr

Правна категория на купувача: Публичноправна организация

Дейност на възлагащия орган: Отдых, култура и вероизповедания

2. Процедура

2.1. Процедура

Заглавие: PRESTATIONS D'IMPRESSION OFFSET SUR MACHINES ROTATIVES POUR LE COMPTE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Описание: Le marché a pour objet des prestations d'impression offset sur machines rotatives (plans informations, programmes périodiques, brochures et documents annexes) pour le musée du Louvre. Il comprend également le retrait de documents originaux, la réalisation des épreuves de contrôle et la livraison des travaux.

Идентификатор на процедурата: db00262b-bad2-42af-9c40-da7f524c25a6

Вътрешен идентификатор: 2026-103M

Вид процедура: Открита

Процедурата се ускорява: не

Основни характеристики на процедурата: La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2162-1 et suivants (accords-cadres) du Code de la commande publique.

2.1.1. Цел

Естество на поръчката: Услуги

Основна класификация (cpv): 79800000 Печатни и други, свързани с печата услуги

2.1.2. Място на изпълнение

Град: Paris

Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Paris (FR101)

Държава: Франция

Допълнителна информация: Musée du Louvre

2.1.4. Обща информация

Допълнителна информация: I - Procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2162-1 et suivants (accords-cadres) du Code de la commande publique II - Forme : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à

bons de commandes au sens des articles L.2125-1-1° et R.2162-1 à R.2162-14 du Code de la commande publique, avec les montants minimum et maximum définis ci-après. Les montants annuels minimum et maximum s'établissent de la manière suivante : Montant annuel minimum H.T. : 50 000 € Montant annuel maximum H.T. : 500 000 € A titre informatif, la consommation moyenne s'élevait à 250 000 €/an sur les quatre dernières années. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels.

III - Durée : Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification. La durée de validité et d'exécution du marché commence à courir à compter de la date de notification du marché, pour une période initiale d'un (1) an. Le marché peut être reconduit trois (3) fois pour une période d'un (1) an supplémentaire. Dans tous les cas, la durée du marché ne pourra dépasser quatre (4) ans. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. La reconduction est tacite et le titulaire du marché ne peut s'y opposer. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois mois (3 mois) avant la fin de la durée de validité du marché (à savoir, avant la fin de l'annuité en cours) s'il veut refuser la reconduction du marché et donc le dénoncer. Cet écrit est alors adressé au titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester la date de réception de la décision. Quelles que soient les raisons ayant motivé la non-reconduction, la validité du marché court jusqu'au terme de la période en cours. La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit du titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution de la période en cours.

IV- Les candidats pourront retirer le dossier de consultation consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j> L'identification opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par le musée du Louvre (Epml) aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre.

V- Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'État. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). Remarque importante: Les candidats recevront l'envoi d'éventuelles demandes, par voie électronique uniquement via la plateforme de dématérialisation.

VI – Remise d'échantillons : oui , voir le règlement de consultation.

VII : Les modes de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. L'unité de compte du marché est l'euro. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. Avance : cf. articles R. 2191-3 et s. du Code de la commande publique et CCP. Les autres modalités financières et de règlement figurent également au CCP.

VIII. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation.

IX :En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées.

X : Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français.

XI :Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. :01 44 59 44 00,

тélécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.tapis@juradm.fr ,adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.tapis@juradm.fr <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

Правно основание:

Директива 2014/24/ЕС

2.1.6. Основания за изключване

Източници на основанията за изключване: Документ за обществени поръчки

5. Обособена позиция

5.1. Обособена позиция: LOT-0001

Заглавие: PRESTATIONS D'IMPRESSION OFFSET SUR MACHINES ROTATIVES POUR LE COMPTE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Описание: Le marché a pour objet des prestations d'impression offset sur machines rotatives (plans informations, programmes périodiques, brochures et documents annexes) pour le musée du Louvre. Il comprend également le retrait de documents originaux, la réalisation des épreuves de contrôle et la livraison des travaux.

Вътрешен идентификатор: 2026-103M

5.1.1. Цел

Естество на поръчката: Услуги

Основна класификация (cprv): 79800000 Печатни и други, свързани с печата услуги

Варианти:

Описание на опциите: Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification. La durée de validité et d'exécution du marché commence à courir à compter de la date de notification du marché, pour une période initiale d'un (1) an. Le marché peut être reconduit trois (3) fois pour une période d'un (1) an supplémentaire. Dans tous les cas, la durée du marché ne pourra dépasser quatre (4) ans. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché.

5.1.2. Място на изпълнение

Град: Paris

Пощенски код: 75058

Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Paris (FR101)

Държава: Франция

5.1.3. Очаквана продължителност

Срок: 48 Месеци

5.1.6. Обща информация

Запазено участие:

Участието не е запазено.

Проект за възлагане на обществена поръчка, който не е финансиран със средства от ЕС
Поръчката попада в приложното поле на Споразумението за държавните поръчки (СДП)
: да

Допълнителна информация: I - Procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.

2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2162-1 et suivants (accords-cadres) du Code de la commande publique II - Forme : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes au sens des articles L.2125-1-1° et R.2162-1 à R.2162-14 du Code de la commande publique, avec les montants minimum et maximum définis ci-après. Les montants annuels minimum et maximum s'établissent de la manière suivante : Montant annuel minimum H.T. : 50 000 € Montant annuel maximum H.T. : 500 000 € A titre informatif, la consommation moyenne s'élevait à 250 000 €/an sur les quatre dernières années. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels. III - Durée : Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification. La durée de validité et d'exécution du marché commence à courir à compter de la date de notification du marché, pour une période initiale d'un (1) an. Le marché peut être reconduit trois (3) fois pour une période d'un (1) an supplémentaire. Dans tous les cas, la durée du marché ne pourra dépasser quatre (4) ans. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. La reconduction est tacite et le titulaire du marché ne peut s'y opposer. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois mois (3 mois) avant la fin de la durée de validité du marché (à savoir, avant la fin de l'annuité en cours) s'il veut refuser la reconduction du marché et donc le dénoncer. Cet écrit est alors adressé au titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester la date de réception de la décision. Quelles que soient les raisons ayant motivé la non-reconduction, la validité du marché court jusqu'au terme de la période en cours. La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit du titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution de la période en cours. IV- Les candidats pourront retirer le dossier de consultation consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j> L'identification opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par le musée du Louvre (Epml) aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. V- Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'État. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). Remarque importante: Les candidats recevront l'envoi d'éventuelles demandes, par voie électronique uniquement via la plateforme de dématérialisation. VI – Remise d'échantillons : oui , voir le règlement de consultation. VII : Les modes de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. L'unité de compte du marché est l'euro. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. Avance : cf. articles R. 2191-3 et s. du Code de la commande publique et CCP. Les autres modalités financières et de règlement figurent également au CCP. VIII. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. IX : En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. X : Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié :

l'avis de publicité est rédigé et publié en français. XI :Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. :01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.taparis@juradm.fr ,adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris,tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.taparis@juradm.fr <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

5.1.9. Критерии за подбор

Източници на критерии за избор: Документ за обществени поръчки

5.1.10. Критерии за възлагане

Описание на метода, който трябва да се използва, ако претеглянето не може да бъде изразено по критерии: Critère 1 :Qualité et Valeur technique de l'offre (60%) Critère 2 : Prix (40%) Les sous critères de sélection sont détaillés à l'article 7 du règlement de consultation.

5.1.11. Документация за възлагане на обществена поръчка

Адрес на документацията за обществената поръчка: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j>

5.1.12. Условия за възлагане на обществена поръчка

Условия за подаване:

Електронно подаване: Задължително

Адрес за подаване: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j>

Езици, на които могат да се подават оферти или заявления за участие: френски

Електронен каталог: Забранено

Краен срок за получаване на оферти: 01/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

централноевропейско време, западноевропейско лятно време

Продължителност, през която офертата трябва да остане валидна: 6 Месеци

Условия на договора:

Изпълнението на договора трябва да се извършва в рамките на програми за създаване на защитени работни места: Не

Електронно фактуриране: Разрешено

Ще се използва електронно поръчване: не

Ще се използва електронно плащане: да

5.1.15. Техники

Рамково споразумение:

Рамково споразумение без подновяване на състезателната процедура

Максимален брой участници: 999

Информация за динамичната система за покупки:

Няма динамична система за покупки

5.1.16. Допълнителна информация, медиация и преразглеждане (обжалване)

Организация, отговаряща за преразглеждането (обжалването): Tribunal administratif de Paris

Информация за крайните срокове за преразглеждане: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours prévu à l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ; - le recours prévu à l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de

2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

Организация, предоставяща повече информация за процедурите за преглед (обжалване)
: Tribunal administratif de Paris

8. Организации

8.1. ORG-0001

Официално наименование: Musée du Louvre

Регистрационен номер: 18004623700012

Пощенски адрес: Musée du Louvre DFJM-SDJAP-SCP

Град: Paris

Пощенски код: 75058

Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Paris (FR101)

Държава: Франция

Звено за контакт: Direction Financière Juridique des Moyens - Service de la commande publique

Електронна поща: sarah.jeldi@louvre.fr

Телефон: 0140206775

Роли на тази организация:

Купувач

8.1. ORG-0002

Официално наименование: Tribunal administratif de Paris

Регистрационен номер: 1775000055000

Пощенски адрес: 7 rue de Jouy

Град: Paris

Пощенски код: 75818

Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Paris (FR101)

Държава: Франция

Звено за контакт: Tribunal administratif de Paris

Електронна поща: greffe.ta-paris@juradm.fr

Телефон: 0144594400

Роли на тази организация:

Организация, отговаряща за преразглеждането (обжалването)

Организация, предоставяща повече информация за процедурите за преглед (обжалване)

Информация за обявлението

Идентификатор/версия на обявлението: b15e4d3f-c44e-4421-8b90-ca4ca3e3043b - 01

Вид на формуляра: Състезателна процедура

Вид обявление: Обявление за поръчка или концесия – стандартен режим

Подвид на обявлението: 16

Дата на изпращане на известието: 09/07/2026 14:15:26 (UTC+02:00) източноевропейско време, централноевропейско лятно време

Езици, на които настоящото известие е официално достъпно: френски

Номер на публикуване на обявлението: 477782-2026

Номер на броя на ОВ S: 131/2026

Дата на публикуване: 10/07/2026